

Commission Régionale de Formation élargie

30 septembre 2017

Ordre du jour

- Accueil et présentations
- Bilan année 2017
- Le plan de Formation Fédéral
- Constitution et fonctionnement de la commission
- L'équipe Technique Régionale (E.T.R.)
 - Constitution et fonctionnement
- Les validations des acquis de l'expérience
- Le calendrier de formation pour 2017/2018
- Questions diverses

30 septembre 2017

Les présentations

30 septembre 2017

Le bilan dans les départements

30 septembre 2017



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

Comité Régional
CYCLOTOURISME



	Animateurs	Initiateurs	Moniteurs	Instructeurs
Ariège	9	8	5	1
Aude		3	3	
Aveyron	6	11	2	
Gard		14	13	1
Haute-Garonne	25	18	16	
Gers	21	4	4	1
Hérault		7	2	1
Lot	5	14	16	
Lozère				
Hautes-Pyrénées	13	1	1	
Pyrénées-Orientales		14	10	5
Tarn	32	26	8	2
Tarn-et-Garonne	21	11	7	
Total CoReg Occitanie	132	131	87	11

30 septembre 2017

Organisation de la formation fédérale

A) Structuration fédérale 03

B) Les filières de formation . 03

II Le référentiel des formations

A) La formation des dirigeants 04

1 - Dirigeant club ou comité départemental - Niveau I

2 - Dirigeant comité régional - Niveau II

B) La formation des éducateurs . 05

1 - Animateur club - Niveau I . 05

2 - Initiateur club - Niveau II . 06

3 - Moniteur fédéral - Niveau III . 08

4 - Instructeur fédéral - Niveau IV 10

5 - La mobilité à vélo 12

III La formation continue

A) Unité à compétences spécifiques 13

B) Renouvellement des qualifications 17

IV La validation des acquis de l'expérience 17

V Équivalence des diplômes 18

A) Structuration de la formation

La commission nationale de formation (CNF)

Sa composition :

Président

- Robillard Claude - clauderobillard@ffct.org

Membres

- Roland Bouat - roland.bouat@lorand.org • Emmanuel Carpentier - mce6922@gmail.com
- Georges Golse - georges.golse@wanadoo.fr • Gérard Malivoir - gerard.malivoir@orange.fr

Direction technique nationale

- [Gautheron Isabelle](mailto:i.gautheron@ffct.org) - Directrice technique nationale - i.gautheron@ffct.org
- Durand Yvon - Conseiller technique national - y.durand@ffct.org
- Garcia Nadège - Conseillère technique nationale - n.garcia@ffct.org
- Pelletier Roger - Conseiller technique national - r.pelletier@ffct.org

La commission nationale de Formation organise et coordonne la filière de formation



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

Comité Régional
CYCLOTOURISME



La structuration territoriale

Une commission régionale de formation est instituée au sein de chaque comité régional de cyclotourisme (CoReg).

Un délégué régional à la formation (DRF) élu au sein du CoReg, est nommé par le comité directeur du CoReg pour une durée de 4 ans. Celui-ci doit être titulaire d'un diplôme d'instructeur fédéral ou de moniteur par dérogation de la CNF pour une durée maximale de 3 ans. Sa mission est de coordonner, de développer et de suivre la formation au sein de la région. Il s'appuie notamment sur les délégués départementaux à la formation (DDF).

Le délégué départemental à la formation (DDF) élu au sein du comité départemental (CoDep), est désigné par le comité directeur de celui-ci en accord avec le DRF. Le DDF doit être titulaire du diplôme de moniteur fédéral ou par dérogation de la CNF du diplôme d'initiateur pour une durée maximale de deux ans.

Les diplômes doivent être en cours de validité.

30 septembre 2017

FORMATION FILIÈRE FONCTION DURÉE

DIRIGEANT - NIVEAU I	32 H
DIRIGEANT - NIVEAU II	16 H
ANIMATEUR CLUB	
ACCUEIL ET DÉCOUVERTE DE LA PRATIQUE	2 JOURS
INITIATEUR CLUB	
APPRENTISSAGE ET ACCOMPAGNEMENT DE LA PRATIQUE	4 JOURS
MONITEUR FÉDÉRAL	
ORGANISATION ET ENCADREMENT DE LA PRATIQUE	6 JOURS
INSTRUCTEUR FÉDÉRAL	
INGÉNIERIE CRÉATION ET PILOTAGE DE PROJET	7 JOURS
UNITÉS À COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES FORMATION CONTINUE	1 à 5 JOURS
INITIATEUR MOBILÉ À VÉLO MOBILITÉ	
INITIATION AU VÉLO DANS UNE VÉLO-ÉCOLE	4 JOURS
DIPLÔMES PROFESSIONNELS	
PROFESSIONNEL DE L'ENCADREMENT DES ACTIVITÉS DU VÉLO	

Programme de formation : animateur

1) <i>Présentation de la structure fédérale</i>	0 h 30
2) <i>Rôles et fonctions de l'animateur .</i>	1 h 00
3) <i>Encadrement de groupe en sécurité avec Cyclo-découverte et comportement citoyen</i>	4 h 00
4) <i>Mécanique de terrain .</i>	4 h 00
5) <i>Orientation : la lecture de carte .</i>	3 h 30
6) <i>Cyclo-découverte .</i>	0 h 30
7) <i>Convention Pré-accueil</i>	1 h 00
8) <i>Bilan et clôture du stage</i>	1 h 30
- Pas d'évaluation	

Programme de formation : initiateur

1) <i>Rôles et fonctions de l'initiateur</i>	0 h 30
2) <i>Responsabilités des éducateurs .</i>	1 h 30
3) <i>Technique (maitrise du vélo, pilotage)</i>	8 h 00
4) <i>Connaissance du milieu naturel</i>	2 h 00
5) <i>Orientation (rando-guide, boussole) .</i>	4 h 00
6) <i>Conception et réalisation d'une randonnée .</i>	3 h 30
7) <i>Règlementation afférente à la vie collective dans le cadre de séjours .</i> (jeunes et adultes)	1 h 00
8) <i>Animation hors vélo dans le cadre de séjours (Jeunes et adultes)</i>	3 h 00
9) <i>Approche pédagogique</i>	2 h 30
10) <i>École de cyclotourisme et Point accueil jeunes (PAJ)</i> : organisation et le fonctionnement	2 h 00
11) <i>Connaissance des publics et comportement citoyen</i>	1 h 00
12) <i>Vélo-École</i>	1 h 00
13) <i>Évaluation et bilan du stage .</i>	2 h 00.
14) <i>Stage pratique .</i>	1 h 00

Programme de formation : initiateur

Un stage pratique est à effectuer dans l'année qui suit le stage d'initiateur dans un club ou lors d'une organisation contrôlée par la FFCT ou ses structures (club, CoDep, CoReg, FFCT). Il se déroule sous couvert d'un éducateur fédéral.

Il correspond à une mise en situation technique de l'initiateur au travers de 4 situations d'encadrement auprès d'un public de jeunes et d'adultes. Un rapport d'activité précisant l'intervention de l'initiateur et le bilan de ces 4 actions devra être remis au DRF pour validation du diplôme d'initiateur. Ce rapport est complété, si besoin, par un stage sur la formation complémentaire demandé à l'issue du stage de formation d'initiateur.

Formation complémentaire : à la suite de l'évaluation formative réalisée lors du stage initiateur, il est proposé au candidat de compléter ses connaissances soit lors d'un stage complémentaire (mécanique, pilotage, orientation, etc.) lors de l'encadrement d'une manifestation (Semaine jeunes, Trait d'union,...) ou lors de l'encadrement d'un séjour (jeunes ou adultes) pendant au minimum 2 jours.

Programme de formation : moniteur

1 - <i>Rôle et fonctions du moniteur .</i>	1 h 00
2 - <i>Comportements et adaptations physiologiques en Cyclotourisme</i>	6 h 00
3 - <i>Comportement des différents publics .</i>	1 h 00
4 - <i>Méthodologie adaptée à la construction de séances</i>	1 h 00
5 - <i>Préparation de séances techniques (route et VTT) .</i>	1 h 00
6 - <i>Gestion de la vie collective et citoyenne dans le cadre de séjour. (hors vélo – jeunes et adultes)</i>	2 h 00
7 - <i>Encadrement des pratiquants sur le terrain .</i>	4 h 00
8 - <i>Réalisation de la randonnée à thème en présence d'un groupe de jeunes .</i>	4 h 00
9 - <i>Conduite de séances techniques + bilan . (peut servir d'évaluation technique et pédagogique)</i>	8 h 00
10 - <i>Séjours et organisation des activités spécifiques adultes .</i>	11 h 00
11 - <i>Utilisation d'un GPS et repérage des circuits (véloenfrance)</i>	1 h 00
12 - <i>Préparation d'un itinéraire et lecture de paysage .</i>	1 h 00
13 - <i>Organisation d'une randonnée (peut servir d'évaluation technique et pédagogique) .</i>	3 h 00
14 - <i>Évaluation .</i>	4 h 00

**Pour être admis (moniteur stagiaire),
le candidat doit avoir validé,
l'épreuve orale, l'épreuve pédagogique, les épreuves techniques.**

La construction des épreuves certificatives répond
aux exigences minimales pour obtenir des équivalences (acquis d'expérience)
pour les moniteurs qui s'engageraient dans une filière professionnelle.

- a) Épreuve Orale : un exposé sur 2 thèmes de la formation.
- b) Épreuve pédagogique : conduite de séance menée dans le cadre des paragraphes 9 et 13.

Programme de formation : instructeur

- 1) Connaissances générales sur la politique fédérale.
- 2) Connaissances de la vie associative, des clubs.
- 3) Réglementations fédérales ou d'État.
- 4) Enseignement et transmission des savoirs.
- 5) Connaissances théoriques liées aux thèmes de la formation.
- 6) Connaissances techniques.
- 7) Mises en situation pratique.
- 8) Évaluation.

RENOUVELLEMENT DES QUALIFICATIONS

Un fois obtenu par le stagiaire le diplôme est considéré comme acquis. Cependant pour se prévaloir du titre d'éducateur correspondant au diplôme obtenu *Initiateur club, Moniteur fédéral ou Instructeur fédéral*, la qualification doit être « active ». La qualification est active pour trois ans à compter de la date de validation de la formation par le délégué régional à la Formation pour les diplômes d'initiateur et de moniteur et par la commission nationale formation pour le diplôme de moniteur et d'instructeur.

Durée de validité : 3 ans

Deux conditions requises :

- produire un rapport d'activité annuel au DRF ou à la CNF,
- participer à une journée « éducateur » organisée par le CoReg ou la CNF selon la qualification
-

Cas particuliers

En cas d'inactivité de la qualification supérieure à 5 ans, il faut une demande à la CNF :

- lettre de motivation,
- descriptif des expériences antérieures comme éducateur FFCT,
- description du projet d'éducateur.



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

Comité Régional
CYCLOTOURISME



30 septembre 2017